

Rabat, Le 08/07/2025

Décision N° 175-25  
Appel à candidature

La Directrice Générale de la Fondation Marocaine du Préscolaire  
Décide

Afin de renforcer notre équipe centrale et dans le cadre du développement de nos activités, nous recrutons un (01) Chef de Division Rémunération et Paie.

**Poste à pourvoir en CDI à Rabat.**

**1. Présentation de la Fondation**

La Fondation Marocaine du Préscolaire (FMPS) incarne l'engagement indéfectible envers la généralisation de l'enseignement préscolaire au Maroc. Depuis 2019, notre fondation a connu une expansion remarquable, passant d'un réseau de 350 à 24 000 classes préscolaires. La Fondation opère pour le compte du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et assure la gestion de 70% du préscolaire public Marocain. Nous nous engageons à offrir aux enfants âgés de 4 à 6 ans les bases essentielles pour un parcours éducatif de qualité. En collaborant avec le secteur public, semi-public et privé, ainsi qu'en assurant la gestion et la formation du personnel éducatif, nous façonnons l'avenir de l'éducation préscolaire au Maroc. Le pilotage du réseau est assuré par une administration centrale qui compte 150 cadres centraux et une administration territoriale qui compte approximativement 900 cadres territoriaux travaillant en étroite collaboration.

Rejoignez-nous dans cette mission essentielle pour bâtir un avenir éducatif prometteur pour chaque enfant au Maroc. Pour en savoir plus sur nos efforts et nos réalisations, visitez notre site web : [www.fmps.ma](http://www.fmps.ma)

**2. Poste**

Rattaché(e) à la Direction Ressources Humaines, vous avez principalement pour mission de :

- Piloter la politique de paie et de rémunération de la Fondation, en veillant à son équité et à sa conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Superviser la gestion et le contrôle de la masse salariale tout en assurant une optimisation des coûts ;
- Élaborer et actualiser les procédures liées à la rémunération et au pilotage de la masse salariale ;
- Garantir l'application des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en matière de rémunération ;
- Assurer le suivi et l'analyse des indicateurs de pilotage de la masse salariale pour éclairer les prises de décision stratégiques ;
- Contribuer à la mise en place d'outils d'aide à la décision en matière de gestion des effectifs et de la masse salariale ;
- Superviser la gestion des éléments variables et fixes de paie et garantir leur fiabilité ;
- Assurer la gestion des déclarations sociales obligatoires et contrôler la qualité et la cohérence des données dans le système de paie ;
- Coordonner les études et les audits relatifs à la rémunération et à la masse salariale ;
- Produire des tableaux de bord et des reportings périodiques sur les évolutions de la masse salariale ;
- Conseiller la Direction Générale sur les stratégies de rémunération et les tendances du marché ;
- Piloter et suivre le budget de la masse salariale en collaboration avec les directions concernées ;
- Assurer l'élaboration et l'exécution des projets et plans d'actions de sa division et en assurer le reporting ;
- Manager et évaluer les activités de l'équipe de la division.

Le Chef de Division Rémunération et Paie pourra être amené à exécuter des missions autres que celles susmentionnées.

**3. Profil recherché**

- Titulaire d'un Bac+5 en Gestion RH, Finance ou Comptabilité.
- Se justifie d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion de la rémunération et de la masse salariale.
- Maîtrise des outils RH et de gestion de la paie.
- Bonne connaissance des techniques de pilotage budgétaire.
- Esprit d'analyse et de synthèse.



#### 4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- ✓ Un Curriculum Vitae.
- ✓ Lettre de motivation adressée à Madame La Directrice Générale de la FMPS précisant la motivation du candidat.
- ✓ Plan d'action prévisionnel de la Division.

#### 5. Émission des dossiers

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent émettre leurs dossiers de candidature version électronique en postulant sur le site : <https://fmeps.ma/index.php/fr/rh/offre-emploi>  
Date limite de dépôt des candidatures est le **22/07/2025 à 23h59**. Aucun dossier ne sera traité après cette date.

#### 6. Commission de sélection

Une commission, désignée par La Directrice Générale, sera chargée de vérifier les candidatures éligibles et de mener les entretiens avec les candidats retenus.

#### 7. Décision de la commission

Les résultats de la commission seront publiés sur le site web de la FMPS. 

Directrice Générale  
Nisrine Ibn Abdeljalil



**FICHE DE POSTE**  
**Chef de Division Rémunération et Paie**

IDENTIFICATION DU POSTE	
<b>Intitulé du poste</b>	Chef de Division Rémunération et Paie
<b>Grade</b>	Cadre supérieur
MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE	
<b>Missions</b>	<p>Les principales missions du Chef de Division Rémunération et Paie sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter la politique de paie et de rémunération de la Fondation, en veillant à son équité et à sa conformité avec la réglementation en vigueur.</li> <li>- Superviser la gestion et le contrôle de la masse salariale tout en assurant une optimisation des coûts.</li> <li>- Élaborer et actualiser les procédures liées à la rémunération et au pilotage de la masse salariale.</li> <li>- Garantir l'application des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en matière de rémunération.</li> <li>- Assurer le suivi et l'analyse des indicateurs de pilotage de la masse salariale pour éclairer les prises de décision stratégiques.</li> <li>- Contribuer à la mise en place d'outils d'aide à la décision en matière de gestion des effectifs et de la masse salariale.</li> <li>- Superviser la gestion des éléments variables et fixes de paie et garantir leur fiabilité.</li> <li>- Assurer la gestion des déclarations sociales obligatoires et contrôler la qualité et la cohérence des données dans le système de paie.</li> <li>- Coordonner les études et les audits relatifs à la rémunération et à la masse salariale.</li> <li>- Produire des tableaux de bord et des reportings périodiques sur les évolutions de la masse salariale.</li> <li>- Conseiller la Direction Générale sur les stratégies de rémunération et les tendances du marché.</li> <li>- Piloter et suivre le budget de la masse salariale en collaboration avec les directions concernées.</li> <li>- Assurer l'élaboration et l'exécution des projets et plans d'actions de sa division et en assurer le reporting.</li> <li>- Manager et évaluer les activités de l'équipe de la division.</li> </ul>
<b>Positionnement de l'agent dans l'organigramme</b>	Le Chef de Division Rémunération et Paie est sous l'autorité de la Direction des Ressources Humaines.
<b>Lieu de travail</b>	Le Chef de Division Rémunération et Paie est affecté au siège de la Fondation, à Rabat.
<b>Mobilité</b>	Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, le Chef de Division Rémunération et Paie sera amené à se déplacer sur tout le territoire Marocain et à l'étranger.
PROFIL DE POSTE ET COMPETENCES REQUISES	
<b>Profil du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Titulaire d'un Bac+5 en Gestion RH, Finance ou Comptabilité.</li> <li>- Justifie d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion de la rémunération et de la masse salariale.</li> <li>- Maîtrise des outils RH et de gestion de la paie.</li> <li>- Bonne connaissance des techniques de pilotage budgétaire.</li> <li>- Esprit d'analyse et de synthèse.</li> </ul>

N



<b>Compétences</b>	<p><b>Les « savoirs » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise des réglementations en matière de rémunération et de gestion de la masse salariale.</li><li>- Connaissance approfondie des outils d'analyse financière et de gestion de la paie.</li><li>- Maîtrise des systèmes d'information de gestion des ressources humaines (SIRH).</li><li>- Compréhension des enjeux stratégiques liés à la gestion de la masse salariale</li></ul> <p><b>Les « savoir-faire » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité à analyser et interpréter des données financières complexes.</li><li>- Réalisation d'études et d'audits liés à la rémunération.</li><li>- Management d'équipe et mobilisation des compétences.</li><li>- Capacité à communiquer et à négocier en Arabe et en Français.</li><li>- Compétences rédactionnelles en Arabe et en Français.</li></ul> <p><b>Les « savoir-faire » comportementaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Diplomate.</li><li>- Ecoute active.</li><li>- Esprit d'équipe.</li><li>- Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse.</li><li>- Autonome.</li><li>- Force de proposition.</li><li>- Grande disponibilité.</li></ul>
<b>Dossier de candidature</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- CV</li><li>- Lettre de motivation adressée à Madame La Directrice Générale de la FMPS précisant la motivation du candidat.</li><li>- Plan d'action prévisionnel de la Division.</li></ul>

2 /

